

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
LACAPELLE VIESCAMP - CCAS

Séance du mercredi 10 avril 2024

Délibération N° DE_2024_004

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	8	9
Date de la convocation : 07/04/2024		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Maryline MONTEILLET.

Présents : Maryline MONTEILLET, Jean-Paul TROUPEL, Alain PEYROU, Jacqueline BOULANGÉ, Simone SALAT, Myriam DELORT, Elisabeth PERIER, Odette VOLPILHAC

Représentés : Catherine TEIL représentée par Jean-Paul TROUPEL

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Elisabeth PERIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - CCAS DE LACAPELLE-VIESCAMP 2024

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune CCAS DE LACAPELLE-VIESCAMP,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune CCAS DE LACAPELLE-VIESCAMP pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 4 523,15 €

En dépenses à la somme de : 4 523,15 €

Date de transmission de l'acte: 11/04/2024

Date de réception de l'AR: 11/04/2024

015-261500177-DE_2024_004-DE
A G E D I

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	3 652,15 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	171,00 €
65	Autres charges de gestion courante	350,00 €
66	Charges financières	350,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 523,15 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 523,15 €
74	Dotations et participations	2 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 523,15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00 €

ADOPTE A LA MAJORITE

Date de transmission de l'acte: 11/04/2024

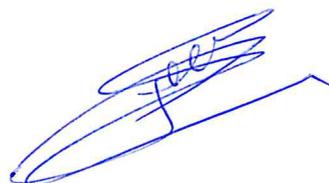
Date de reception de l'AR: 11/04/2024

015-261500177-DE_2024_004-DE
A G E D I

Maryline MONTEILLET
Président de séance



Elisabeth PERIER
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 11/04/2024
Date de reception de l'AR: 11/04/2024

015-261500177-DE_2024_004-DE
A G E D I